

VENTILUS PRÉPARE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE À ACCUEILLIR PLUS D'ÉNERGIE DURABLE

- Ventilus est un projet crucial pour le raccordement de l'énergie renouvelable supplémentaire produite sur terre et en mer ainsi que pour les échanges internationaux d'énergie ;
- La note de départ pour Ventilus a été approuvée par le gouvernement flamand ;
- Les autorités flamandes et Elia veulent impliquer au maximum les citoyens, riverains et groupes de défense d'intérêts dans le projet.

BRUXELLES – BRUGES | Les autorités flamandes et le gestionnaire de réseau belge ont présenté conjointement les plans pour Ventilus, un nouveau projet à haute tension en Flandre occidentale. On comptait parmi les participants le ministre flamand de l'Environnement Koen Van den Heuvel et le gouverneur de Flandre occidentale Carl Decaluwé. Lors de la conférence de presse à Bruges, l'accent a principalement été mis sur la nécessité de réaliser le projet. Dans quelques années, Ventilus devra entre autres accueillir l'énergie éolienne supplémentaire produite en mer. Le projet est aussi essentiel pour le développement industriel de la Flandre occidentale et l'intégration d'autres sources d'énergie renouvelable. Le tracé de Ventilus n'a pas encore été arrêté, il ne le sera qu'après consultation de la population et des organisations de défense d'intérêts.

Avec la réalisation du projet Ventilus, le gouvernement flamand et Elia font un pas essentiel vers un système énergétique plus durable grâce au raccordement au réseau d'une production renouvelable supplémentaire. Vendredi dernier, le gouvernement flamand a approuvé la note de départ. Ventilus contribue à réaliser les ambitions climatiques. Le plan national Énergie-Climat prévoit en effet que d'ici 2030, 18,3 % de notre consommation énergétique proviendra de sources renouvelables.

« Cette approbation marque le lancement de ce projet ambitieux. Ventilus permet le passage à de l'énergie durable. Si nous voulons atteindre nos objectifs, nous devons investir dans les énergies renouvelables au cours des prochaines années. Cela va de pair avec le renforcement et le développement de notre réseau électrique. C'est la seule manière de réaliser la transition énergétique et de garantir un approvisionnement électrique durable aux consommateurs. Le gouvernement flamand met tout en œuvre pour que la procédure d'aménagement du territoire soit robuste et sans encombre, afin que les éoliennes offshore dans notre partie de la mer du Nord soient raccordées à temps. »

(Koen Van den Heuvel, ministre flamand de l'Environnement, de la Nature et de l'Agriculture)



Plus d'énergie renouvelable

L'énergie éolienne est la principale source de production renouvelable pour la Belgique (8 % du mix énergétique total). Il existe des plans concrets pour étendre la capacité éolienne avec une deuxième concession domaniale pour l'éolien offshore dans la partie belge de la mer du Nord. Ventilus veillera à ce que cette électricité supplémentaire soit transportée de la mer du Nord aux consommateurs situés à l'intérieur des terres. Une connexion est également prévue avec le tracé existant de Stevin, opérationnel depuis 2017. Coupler les deux projets augmente la fiabilité et la robustesse du réseau électrique belge. Grâce à Ventilus, une deuxième liaison sous-marine avec le Royaume-Uni sera possible à terme, en plus du projet Nemo Link qui est opérationnel depuis cette année.

“La réalisation d'objectifs climatiques pour l'approvisionnement énergétique couplée à un réseau électrique robuste et fiable est d'une importance capitale. Cela s'accompagne évidemment de défis. Ventilus garantit un réseau électrique robuste et orienté vers l'avenir pour la Flandre occidentale et transporte l'énergie renouvelable depuis la mer vers les consommateurs sur la terre ferme. C'est essentiel pour atteindre les objectifs climatiques.”

(Ilse Tant, Chief Community Relations d'Elia)

Un tracé définitif à déterminer

Ventilus sera un tracé en 380 kV d'une capacité de 6 GW. Le projet se compose de plusieurs sous-projets. Ainsi, une nouvelle ligne aérienne est prévue entre l'axe Stevin existant et le poste à haute tension d'Avelgem. Le trajet exact n'a pas encore été défini. Un aperçu des options possibles, ainsi que pour d'autres sous-parties de Ventilus, est repris dans la note de départ du gouvernement flamand.

Implication maximale des citoyens et des stakeholders

Pour définir le tracé, les autorités flamandes ont résolument opté pour une approche participative avec Elia. Ainsi, la note de départ a été élaborée en étroite collaboration avec les différents stakeholders. Les habitants des 25 communes concernées ont été invités à des marchés de l'information, organisés à 10 endroits en Flandre occidentale au cours des mois de mai et juin. Des associations environnementales, des fédérations agricoles et des organisations patronales ont été impliquées avec les autorités locales. Chacun peut contribuer jusqu'à fin juin 2019 au futur tracé sur le site web www.ventilus.be.

“Avec Ventilus, la Flandre occidentale devient une plaque tournante essentielle dans le passage nécessaire vers une énergie durable. Pour cela, une nouvelle infrastructure doit être construite. Certes, il est fondamental que ce soit un processus participatif. Chaque habitant de Flandre occidentale peut ainsi apporter sa contribution avant que les décisions finales ne soient prises.”

(Carl Decaluwé, , gouverneur de Flandre occidentale)



Le résultat du processus de participation sera analysé en profondeur et converti en une note de scoping, qui est prévue pour l'automne 2019. Elle présentera les variantes qui seront concrètement étudiées sur le plan environnemental. Sur la base de l'étude des incidences environnementales (MER), le gouvernement flamand déterminera en 2021 le tracé définitif via le plan d'aménagement régional (GRUP). Le permis unique doit ensuite être demandé. En tenant compte de la durée de ces procédures scrupuleuses, nous pourrions commencer les travaux au plus tôt fin 2022.

Ventilus : soutenu par les autorités flamandes et Elia

Elia est le gestionnaire du réseau belge à haute tension de 30 000 à 400 000 volts et veille au transport d'électricité en Belgique. Elia est chargée de la construction des infrastructures nécessaires afin de concrétiser les objectifs climatiques de la Belgique.

Les autorités flamandes sont compétentes pour l'élaboration des plans d'exécution régionaux. Ils sont nécessaires pour permettre la construction de nouvelles infrastructures telles que Ventilus en Flandre. La première étape, qui est à présent franchie, est l'approbation d'une note de départ et l'organisation d'une phase de notification pour toutes les parties concernées en mai et juin. Des informations concrètes à ce sujet suivront prochainement.

Carl Decaluwé, gouverneur de Flandre occidentale, +32 475 40 85 17

Gerrit Budts, porte-parole du ministre flamand Koen Van den Heuvel, +32 479 73 28 93

Tom Demeyer, porte-parole d'Elia, +32 472 84 15 99, tom.demeyer@elia.be